TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Missions principales

Sous la responsabilité du Responsable Maintenance, il assure et est garant du bon fonctionnement de l'ensemble des machines et de l'infrastructure.

Situation hiérarchique

Directeur Général

-

Directeur Général Adjoint

-

Responsable de Production

-

Responsable d'équipe Maintenance

-

Technicien de maintenance

Activités

GESTION DES OUTILS DE PRODUCTION ET DE L'INFRASTRUCTURE

Assure l'entretien préventif et curatif des machines :

- Il assure un travail préventif sur l'ensemble du parc machines en suivant le plan élaboré à cet effet.
- Il est garant du bon fonctionnement du matériel en assurant un suivi régulier.
- Il peut effectuer les réglages techniques des machines.

- En cas de panne, il doit effectuer un diagnostic rapide, alerter sa hiérarchie si besoin et intervenir afin de la solutionner.

Suivi de l'infrastructure :

- Il intervient dans le suivi régulier de l'infrastructure.
- Il assure le curatif de l'infrastructure.
- Il peut être amené à intervenir pour mettre en place des éléments de l'infrastructure.

Gestion des stocks :

- Il vérifie les stocks de fourniture et pièces détachées et informe son responsable en cas de besoin.
- Il participe au bon rangement des pièces et peut être amené à vérifier le bon état, la conformité des pièces livrées, ainsi que la cohérence avec les bons de livraison.

Optimisation des performances :

- Il gère la priorité des interventions, identifie les moyens nécessaires en accord avec sa hiérarchie si besoin.
- Il peut être amené à fabriquer des nouvelles pièces en fonction des besoins ou réaliser les dessins afin de les faire fabriquer.
- Il doit être force de propositions et d'améliorations des installations et des outils aux différents postes de travail.
- Il doit être support technique auprès de la production

SUIVI DES INTERVENTIONS ET GESTION DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Suivi des interventions :

- Il renseigne sur le fichier informatique l'ensemble des dépannages et interventions effectuées sur chaque machine ou sur l'infrastructure.
- Il renseigne le plan préventif au fur et à mesure des actions réalisées.
- Il évalue les modifications éventuelles du plan préventif en fonction de l'évolution réelle de l'état des machines, en accord avec son responsable.
- Il utilise de manière optimale tous les documents techniques nécessaires aux suivis des machines et interventions.

Gestion des intervenants extérieurs :

- Il peut être amené à effectuer des demandes de devis et des demandes de réparations qui doivent être visualisées par le Responsable Maintenance ou le Responsable de Production avant intervention.
- Il peut être amené à planifier les interventions en fonction de leur degré d'importance et de la disponibilité du matériel avec l'accord du Responsable Maintenance ou du Responsable de Production.
- Il peut être amené à piloter les intervenants extérieurs.

HYGIENE ET SÉCURITÉ

Respect de l'hygiène :

- Il doit respecter les règles d'hygiène en vigueur dans l'entreprise afin d'assurer la sécurité sanitaire des produits.
- Il est garant du rangement de l'atelier de maintenance et assure un état de propreté correct.

Respect de la sécurité :

- Il doit respecter les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise.
- Il doit adopter un comportement responsable quant à sa sécurité et celle des autres salariés.

La liste de fonction n'a aucun caractère exhaustif et pourra être modifiée ou complétée en fonction des nécessités du service.

Exigences du poste

CONNAISSANCES :

A – Théorique

- Niveau de formation : CAP/BEP Maintenance ou BAC Professionnel/BTS

B- Pratique

- Connaissances en électricité, mécanique, pneumatique et hydraulique
- Maîtrise du fonctionnement des machines

C- Aptitude

- Professionnalisme
- Rigueur
- Rapidité d'exécution
- Patience
- Autonomie
- Travail en équipe

DURÉE D'APPRENTISSAGE

- Nombre de mois nécessaires pour acquérir la pleine maîtrise de la fonction : 4 à 6 mois

INITIATIVE / COMPLEXITÉ

- Il doit accomplir un certain nombre de tâches prédéfinies par son supérieur et répondre aux demandes des personnes en poste.
- Il doit respecter le matériel et les locaux mis à disposition.
- Il doit respecter le règlement intérieur.

ANIMATION

- Il peut former d'autres salariés à son poste de travail.
- Il informe et explique les réglages des machines, auprès du personnel concerné.

INFORMATION

Contacts internes

- Le Directeur Général
- Le Responsable Maintenance
- Le Responsable de Fabrication
- Les pâtissiers
- Les Responsables d'équipe
- Les opérateurs de production
- Le Service Qualité

Contacts externes

- Les fournisseurs
- Les sous-traitants

Nom et signature du titulaire Le :	Nom et signature du N +1 *Paul SOULIE*	Nom et signature du N +2 Yves LEMAITRE